RBC Royal Bank®

Numéro d'identification d'entreprise créancière (NIEC)

Qu'est-ce qu'un NIEC?

- Un NIEC est un numéro d'identification unique et non transférable attribué par Paiements Canada à un créancier pour lui permettre d'acheminer les paiements de factures électroniques de ses clients.
- Pour obtenir un NIEC, le créancier doit présenter une demande à son institution financière (IF).
- Son IF regroupera les renseignements sur les versements et les fonds connexes de chacune des autres IF participantes.

Qu'est-ce que la base de données des NIEC?

- Il s'agit d'une base de données de tous les NIEC tenue par Paiements Canada qui est mise à jour chaque semaine pour tenir compte des ajouts, des modifications et des abandons soumis par les IF participantes.
- Elle contient des renseignements d'acheminement et d'autres renseignements pertinents pour les créanciers NIEC (p. ex., les coordonnées) qui ne sont visibles que pour les utilisateurs de la base de données.
- Paiements Canada offre un fichier hebdomadaire qui peut être téléchargé à compter de jeudi et qui contient une liste des mises à jour effectuées au cours du dernier cycle de sept jours, ainsi qu'une liste maîtresse à jour de tous les profils ayant un NIEC. Tout changement (p. ex., nouveaux NIEC ou mises à jour d'un NIEC existant), avant l'heure limite hebdomadaire du mercredi à 23 h 59, figurera dans l'extrait du jeudi de la même semaine.
- Les organisations non membres peuvent seulement accéder aux renseignements sur les NIEC en demandant à s'abonner à la base de données des NIEC. Pour s'abonner, l'organisation doit conclure une entente tripartite avec un commanditaire adhérent/adhérent-correspondant de groupe et Paiements Canada.

Quels sont les avantages d'obtenir un NIEC?

- Réception en temps opportun des fonds et des renseignements sur les versements pour les paiements de factures électroniques.
- L'assurance que le paiement reçu par le créancier est irrévocable une fois déposé dans son compte.
- Le NIEC sert de répertoire de pseudonymes de compte, ce qui signifie qu'un créancier NIEC peut passer d'une banque à une autre et faire mettre à jour ses informations d'acheminement tout en conservant les mêmes pseudonymes. Par conséquent, les clients peuvent continuer d'effectuer des paiements de factures sans répercussions financières sur le créancier NIEC.
- Les créanciers NIEC reçoivent des renseignements regroupés sur les versements de leur IF à un seul endroit.

Quelles sont les étapes du processus d'inscription?

1. Le créancier remplit le formulaire d'inscription des créanciers, choisit de quelle IF il veut obtenir une réponse et l'envoie à son IF.
2. Le créancier conclut une convention créancière avec son IF, la désignant comme IF du bénéficiaire.
3. L'IF du bénéficiaire demande un NIEC au nom du créancier au moyen de la base de données des NIEC et reçoit le NIEC de le créancier.
4. L'IF du bénéficiaire informe toutes les IF sélectionnées par le créancier NIEC que le créancier souhaite qu'elles agissent à titre d'IF du payeur pour le recouvrement de ses paiements de factures électroniques.
5. Toutes les IF sélectionnées par le créancier NIEC sur le formulaire d'inscription répondent à l'IF du bénéficiaire en indiquant si elles sont disposées ou non à agir à titre d'IF du payeur pour le créancier NIEC.
6. Le créancier NIEC conclut des accords distincts avec chaque IF qui est disposée à agir à titre d'IF du payeur, mais seulement si le créancier NIEC accepte les modalités de service et les frais facturés par l'IF du payeur potentiel.
7. Le créancier NIEC commence à recevoir les paiements de factures électroniques de ses clients à la date de mise en œuvre convenue avec l'IF du bénéficiaire.

Élaboré : 1er décembre 2026 **Révisé :**